

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mars 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 22 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/03/2024.

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Excusé(s) séance** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme VANDENBUSSCHE Julie, Mme BROC Caroline à M. MOULINNEUF Michel, M. FOURMENTRAUX Yves à Mme TRINQUET Simone

**Absent(s)** : M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme TRINQUET Simone

### 2024\_17 – Enfouissement des réseaux Place du Plessis : Plan de financement et convention du SDE18

Dans le cadre de la réhabilitation de la Place du Plessis, il a été prévu un enfouissement des réseaux électriques. Madame la Maire a demandé au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher une étude financière. En date du 13 février, le SDE propose une convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques Place du Plessis ainsi qu'un Plan de Financement prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** les plans de financement proposés par le SDE 18 et autorise Madame la Maire à signer ces documents :

- Dossier 2022-05-287 : Place du Plessis – Restitution de l'éclairage public

#### PLAN REVE

Plan prévisionnel de financement :	2 303.94 € HT
Prise en charge SDE :	1 612.76 € HT
<b>Participation à la charge de la commune :</b>	<b>691.18€ HT</b>

#### HORS PLAN REVE

Plan prévisionnel de financement :	62 189.90 € HT
Prise en charge SDE :	31 094.95 € HT
<b>Participation à la charge de la commune :</b>	<b>31 094.95 € HT</b>

● Dossier 2022-05-287 : Place du Plessis – Dissimulation des réseaux électriques

Plan prévisionnel de financement :	73 489.51 € HT
Prise en charge exceptionnelle SDE :	58 791.61 € HT
<b>Participation à la charge de la commune :</b>	<b>14 697.90 € HT</b>

● Dossier 2022-05-287 : Place du Plessis – Enfouissement du réseau de communication

Plan prévisionnel de financement :	18 294.34 € TTC
Participation Orange tranchée principale :	4 536.00 € TTC
<b>Participation à la charge de la commune :</b>	<b>13 758.34 € TTC</b>

**Le Conseil Municipal autorise** Madame la Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques Place du Plessis et à mandater les sommes correspondantes soit **au total 46 484.03 € HT et 13 758.34 € TTC.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 26 Mars 2024  
La Maire  
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance  
Mme TRINQUET Simone



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 26/03/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 26/03/2024